



durée d'attente pour un couple mixte après le dépôt de son dossier.

Par **jeanmie819**, le **04/09/2024** à **13:34**

j'ai eu comme information qu'il fallait un délai de deux mois à partir du moment où la mairie est prévenu de l'intention pour un couple mixte (français et Thaïlandaise) de se marier.

La mairie m'a donc bien remis un guide pratique du mariage, mais nous a prévenu que ce délais de deux mois courrait à partir du moment où le dossier serait complet.

Ce qui semble donc en contradiction avec ce que j'ai lu sur les formalités à accomplir.

Comme ma compagne n'a qu'un visa de 90 jours, qu'elle est arrivée le 7 Août, son visa risque donc d'être expiré s'il faut réellement attendre deux mois après que le dossier complet.

Merci de vos réponses.

Par **youris**, le **04/09/2024** à **13:46**

il me semble avoir déjà vu cette question et sa réponse.

Par **jeanmie819**, le **04/09/2024** à **16:34**

bonjour

peut-être que je ne connais pas toutes les subtilités de ce site, mais je n'ai trouvé aucune réponse à ma question, qui est vraiment importante pour moi.

Merci